



Licence Lettres classiques, lettres modernes, sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres classiques, lettres modernes, sciences du langage. 2010, Université Paris-Sorbonne. hceres-02035563

HAL Id: hceres-02035563

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035563>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 4 - PARIS SORBONNE
N° demande : S3100025736
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES, SCIENCES DU LANGAGE

Appréciation générale :

Il s'agit d'une offre dont la variété justifie le rattachement à deux domaines de formation, mais dont la richesse peut parfois nuire à la lisibilité tant au niveau des spécialités (terminologie utilisée avec des sens variables) que des parcours. Ainsi, une partie de cette offre n'existe qu'en L3 (sciences du langage, FLE), mais se partage entre les deux spécialités cependant que, dans la deuxième spécialité, certaines formations débutant en L1, comme les Lettres modernes appliquées, peuvent se décomposer à leur tour en parcours optionnels. Il devient dès lors parfois difficile de dégager un socle de connaissances commun à tous ces parcours, ce socle pouvant se limiter à un seul des champs disciplinaires qui caractérisent les lettres, soit la langue française, soit la littérature française.

Les points les plus forts :

1-	Le contrôle des connaissances recourt de façon judicieuse au contrôle continu.
2-	Un effort de diversification de la formation est fait, en tenant compte des débouchés autres que l'enseignement.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le découpage en parcours est complexe et donc peu lisible.
2-	L'évaluation des enseignements est un chantier à ouvrir.
3-	La notion de tronc commun liée à la mention fluctue beaucoup selon la finalité des parcours.

Recommandations :

Il conviendrait tout d'abord de définir la notion de spécialités annoncées au nombre de deux (avec des regroupements de parcours) puis décrites comme l'équivalent de parcours : cela éviterait de voir la coloration apportée par la mineure ou l'option prendre le pas sur le tronc commun et amener une distribution d'une même filière (lettres modernes ou sciences du langage) entre les deux spécialités définies.

Il conviendrait ensuite d'asseoir un tronc commun des disciplines caractéristiques des lettres et que celui-ci soit identifiable d'un parcours à l'autre par une valeur commune en crédits dès lors que le volume horaire reste identique.

La structuration des parcours n'en ressortirait que mieux par la variable des UE optionnelles, ce qui devrait permettre des regroupements de parcours propices à une plus grande clarté de l'offre.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B